UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

EXPOSÉ CRITIQUE

DES

OPINIONS DE TERTULLIEN

SUR

LA RÉDEMPTION.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le décembre 1860, à 4 heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

VICTOR BORDES,

DE MAZAMET (TARN).

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1860.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41547023_0055

A MON PÈRE.

V. BORDES.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻.
RICHARD.
FRITZ.
JUNG ✻.
REUSS.
SCHMIDT.
} Professeurs de la Faculté.

M. BRUCH, Président de la soutenance.

MM. BRUCH,
RICHARD,
FRITZ,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

EXPOSÉ CRITIQUE

DES OPINIONS DE TERTULLIEN

SUR

LA RÉDEMPTION.

L'étude et l'exposition des opinions de Tertullien sur le dogme de la Rédemption présentent quelques difficultés par le fait que ce Père ne s'est pas lui-même assez occupé de cette doctrine pour pouvoir nous fournir à son sujet des idées claires et nettement formulées. Ce dogme est, en effet, un de ceux sur lesquels il s'est le moins étendu. Si nous avions à étudier sa théologie proprement dite, ou sa christologie, nous trouverions chez lui des idées exactement définies et systématisées. Il nous présente le dogme de la Trinité, par exemple, nettement résolu et expliqué. Le péché, avec son origine et ses résultats, est le but de ses recherches et l'objet de sa spéculation, et nous trouvons sur ce point un système organisé. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le dogme de la Rédemption, qui se rattache si directement et si intimement au péché, soit si peu approfondi chez notre auteur. Au sujet de l'œuvre rédemptoire de Christ, il se paie d'assertions vagues; il déclame volontiers sur les mérites de Jésus comme Sauveur, mais il ne va guère au delà; rarement il donne quel-

ques indications propres à nous éclairer sur la nature et la portée de ces mérites. Il affirme souvent la Rédemption, il y fait des allusions fréquentes, mais il ne s'y arrête jamais pour l'étudier à fond. Il faut le suivre dans les moindres développements de sa pensée, dans les plus petits détails de la controverse pour découvrir quelque indice de ses opinions à cet égard. Et l'on n'est pas toujours heureux dans cette recherche difficile; souvent il semble vouloir s'expliquer, on s'attend à un éclaircissement, à un mot qui porte quelque jour sur la question, mais les exigences de la polémique l'entraînent et il passe sans s'arrêter[1]. Parmi les déclarations scripturaires qu'il rapporte relativement à Christ et à son œuvre la plupart ne touchent que par un côté à la question, et ne sont qu'une autorité qu'il invoque, mais dont il ne donne ni explication ni commentaire. S'il constate l'accomplissement minutieux des prophéties touchant le Sauveur, c'est moins pour étudier son œuvre de Rédemption que pour prouver à ses adversaires que Jésus est bien le Messie promis; et s'il rapporte les déclarations du Sauveur lui-même, c'est pour établir contre Praxéas, par exemple, la distinction du Père et du Fils, ou pour convaincre tout autre de ses antagonistes d'une vérité qu'il avance.

Cependant, malgré le peu de données sur la question qui nous occupe, les idées ne manquent pas absolument, et l'on peut recueillir dans ses ouvrages quelques déclarations éparses qui servent à faire connaître ses opinions, quelques mots échappés, pour ainsi

[1] C'est ainsi, par exemple, qu'à propos du serpent d'airain élevé par Moïse on s'attend à une application du type, « *taceo*, dit-il, *de figura remedii*; » et il retourne à Marcion. » *Adv. Marc.* II, 22.

dire, et qui trahissent sa pensée plus qu'ils ne la mettent en lumière. Nous ne devrons donc pas nous attendre à trouver, dans les écrits de Tertullien, un système, pas même des vues précises et constantes, et nous ne serons pas surpris d'y voir des données qui ne concordent pas très-bien entre elles, et même des contradictions qu'expliquent les besoins de la polémique comme le caractère et les tendances du prêtre africain.

Le Fils de Dieu a revêtu un corps mortel, et il est descendu sur la terre pour être le Médiateur entre Dieu et les hommes. Dieu par les vertus, homme par les faiblesses de la nature humaine, il a été comme un trait d'union entre la divinité et l'humanité. C'est à ce titre et en vue de l'accomplissement de son œuvre qu'il a réuni en lui les deux natures, et s'est mis à la portée de l'homme pour lui faciliter ses rapports avec Dieu[1]. Christ est Médiateur : telle est l'idée la plus générale, celle qu'on peut prendre comme point de départ dans l'étude des opinions de notre auteur au sujet de l'œuvre du Christ. Quelle est la nature de cette œuvre, quels sont les moyens employés pour l'accomplir, quels en sont les résultats pour l'humanité? Telles sont les questions que nous devons adresser au Père dont nous étudions les écrits. Nous examinerons ensuite l'application à l'humanité des bienfaits de la Rédemption, les conditions du salut, la part d'activité qui est réservée à l'homme.

[1] « *Ex æquo agebat cum homine, ut homo agere ex æquo cum Deo posset.* » *Adv. Marc.* II, 27.

I.

ŒUVRE DE CHRIST.

L'œuvre de Christ se présente à Tertullien sous des aspects divers ; mais le rôle de Révélateur est celui qui semble dominer tous les autres. Son enseignement, sa vie, sa mort et sa résurrection sont une révélation pour l'humanité. « C'est à lui qu'il était réservé de mettre en lumière tout ce qui était demeuré caché, de fixer ce qui était douteux, de suppléer à ce qui était incomplet, d'accomplir ce qui avait été prédit et (ce qui est pour Tertullien le résultat le plus précieux peut-être de la Rédemption) de prouver la résurrection des corps par lui-même et en lui-même[1].» Jésus-Christ est notre divin Docteur, point de vue qui est bien en rapport avec les opinions que Tertullien professe au sujet du péché. Puisque l'homme s'est perdu en s'éloignant de Dieu, puisque le pouvoir que le diable exerce sur lui a pour effet principal de le détourner de la vérité, il est naturel que le premier effet de la Rédemption soit d'éclairer l'homme, de l'arracher aux idoles pour le ramener à Dieu. Ce rôle de Jésus-Christ comme révélateur apparaît souvent dans les écrits de Tertullien ; c'est ainsi qu'à plusieurs reprises il cite la prédiction de Joël : « En ce temps-là je répandrai de mon esprit sur toute chair, » et qu'il l'applique à Jésus-Christ, sinon comme résumant son œuvre, du moins comme en représentant le principal côté.

Quel est l'objet de la révélation de Christ? Évidem-

[1] *De resurr. carn.*, 2.

ment, Dieu le Père[1], les moyens de le connaître et de le servir. C'est par le Fils, et c'est par lui seulement que nous pouvons connaître Dieu[2]. Mais son œuvre révélatrice ne se borne pas à nous le faire connaître, elle nous apprend aussi à le servir, et c'est dans ce but que Christ est venu apporter au monde une nouvelle loi; car c'est comme une loi que Tertullien considère la nouvelle Alliance[3].

Nous voyons déjà apparaître la tendance légale de Tertullien. Pour lui, l'Évangile est une loi, une loi à laquelle il faut se soumettre, qu'il faut respecter dans ses défenses et accomplir dans ses prescriptions pour obtenir le salut. Aussi ne serons-nous pas étonnés de la part si grande qu'il fait à l'activité humaine dans cette œuvre. Nous pouvons, dès à présent, constater cette conception peu élevée du christianisme.

L'observation de cette loi nous est du reste facilitée par celui-là même qui nous l'a donnée; Christ, après nous en avoir montré tous les détails, est lui-même notre guide dans l'accomplissement de ses préceptes[4]. Un titre de supériorité de cette loi consiste en ce que l'enseignement de Jésus ne demeure pas dans le domaine de la théorie, il est passé dans sa divine personne dans le domaine de la pratique[5]. Comme la volonté de Dieu est que le genre humain soit sanctifié, Jésus-Christ

[1] *Adv. Marc.* I, 19.

[2] « *Cui Deus cognitus sine Christo?* » — *De animâ*, 1.

[3] « *Christum prædicasse novam legem et novam promissionem regni cœlorum.* » *De præsc. heret.*, 13, *etc.*

[4] « *Hujus gratiæ disciplinæque magister et arbiter, illuminator atque deductor generis humani.* » *Apolog.*, 21.

[5] « *Solet etiam adimplere Christus quod alios docet.* » *De carne Christi*, 7.

nous montre en lui-même comment l'homme peut parvenir à la sanctification et à quel degré de perfection il doit tendre. Son dévouement, sa charité, son amour, son inénarrable patience[1], tout nous est un exemple dans la vie du Sauveur. C'est cet exemple que nous devons imiter pour l'accomplissement de la loi nouvelle, car c'est la volonté de Dieu que Christ a parfaitement réalisée par sa parole, sa vie et sa mort[2].

Le Sauveur a donc réalisé en lui le type parfait du chrétien, de celui qu'on pourrait, en se plaçant au point de vue légal de notre auteur, appeler le Juste. C'est en cela, semble-t-il, que réside le point capital de la révélation. Tertullien semble dire, en effet, que Christ, ayant réalisé le type de l'homme parfait, et de cette manière sanctifié son être humain, a rendu possible par cela même la sanctification de la nature humaine, ou même lui a communiqué cette sanctification[3]. C'est même dans ce but, c'est-à-dire pour anéantir le péché dans la chair qu'il a revêtu un corps semblable au nôtre[4].

Un passage de Tertullien est bien propre à nous confirmer dans l'idée que, pour lui, la Rédemption est bien près d'être épuisée par l'établissement d'une loi nouvelle plus parfaite que l'ancienne, et d'un accomplissement relativement facile. « Quel est en effet le but de la mission de Christ? dit-il à Marcion. Il a été envoyé pour racheter ceux qui gémissaient sous la loi, c'est-à-dire pour redresser les voies tortueuses et apla-

[1] Voir le beau morceau *De patientiâ*, 9.

[2] « *Prædicando, agendo, sustinendo.* » *De orat.*, 4.

[3] *De carne Christi*, 10.

[4] « *Ut evacuaret in semet ipso carnem peccati.* » *De carne Christi*, 10.

nir les difficultés de la route[1].» Par l'Évangile, Dieu facilite aux hommes le chemin du salut, et la prédication de Jean-Baptiste, « préparez les voies du Seigneur, » est l'annonce de cette nouvelle économie qui est venue, non pas précisément abolir l'ancienne loi, mais la transformer et la rendre plus praticable[2].

L'œuvre de Christ est donc avant tout une révélation: mais il y a plus. Comme Jésus est l'auteur de cette révélation, Tertullien peut l'appeler l'auteur du salut, *salutificator*, et, considérant son œuvre au point de vue du résultat, il est conduit à l'envisager comme une délivrance et à la nommer un rachat, une Rédemption. Le passage qui nous paraît le plus explicite à cet égard, est celui de *De fugâ*, 12. Dans tout ce chapitre, la Rédemption est envisagée comme un rachat à prix. «Vous voulez vous racheter de la persécution à prix d'argent, s'écrie Tertullien, vous que Jésus-Christ a rachetés de son sang!» Toutes les expressions employées pour qualifier l'œuvre de Christ, rappellent l'idée d'une transaction pécuniaire: il a voulu nous gagner, nous vendus au péché. Il s'agit réellement d'une espèce de marché (*dies emptionis nostræ... dominus hominem mercatus*) pour lequel Dieu a dû faire comme une sorte de déboursé (*constitit domino*), afin de nous acquérir un avantage (*mercedem*). Le prix de cet achat c'est le sang de Jésus qui nous a achetés et rendus à la liberté comme on fait d'un esclave (*Christus emit et manumisit*). C'est comme s'il s'agissait d'une rançon

[1] « *Ut eos qui sub lege erant redimeret: hoc est ut efficeret tortuosa in viam rectam, et aspera in vias lenes.* » *Adv. Marc.* V, 4.

[2] « *Ut fierent ..... legis difficultates in Evangelii facilitates.* » *Adv. Marc.* V, 3.

que l'homme était incapable de payer, d'une dette que le sang de Christ pouvait seul acquitter (*Christus sanguine fuit dives pro illo*). Il ne faudrait cependant pas trop appuyer sur ce passage dans lequel la grandeur du sacrifice du Calvaire et les mérites du sang du Sauveur ne sont relevés sans doute que pour écraser, sous une humiliante comparaison, le prix au moyen duquel quelques timides croyants cherchaient à échapper à la persécution. Toutefois, ce qui nous fait nous y arrêter et le prendre en considération, c'est qu'il n'est pas le seul où cette idée de rachat se trouve exprimée. Il y a même ailleurs, outre le mot de *redimere*, des expressions qui, considérées indépendamment des autres données de l'auteur, pourraient faire croire à une espèce de substitution de Christ à la personne du pécheur, comme si la peine du péché était retombée, au jour de la Passion, sur la tête du Sauveur[1]. Mais cette idée ne saurait subsister en présence d'autres passages plus significatifs encore que nous aurons à examiner. Si nous nous arrêtons à ces expressions, ce n'est que pour passer à un nouvel élément de la Rédemption, la notion de délivrance, et pour constater l'importance attachée à la mort du Sauveur.

C'est sous l'aspect d'une délivrance que Tertullien se représente quelquefois la Rédemption ; il dit même que c'est dans ce but seulement que Christ est descendu sur la terre[2]. Si Christ est venu nous rendre à la liberté, nous devons demander à notre auteur de qui nous étions es-

[1] « *Abstulit virtus crucis omnem aculeum mortis, in dominici capitis tolerantia obtundens.* » *De cor. mil.*, 13. « *Caput suum .... pro suo obtulit* ». *Ibid.* 14.

[2] *De Idol.*, 5. — *Adv. Marc.* V, 11, *etc.*

claves et de quoi Jésus nous délivre, et aussi comment il nous délivre. Il nous sera facile de trouver une réponse à la première question, mais impossible d'en obtenir une pour la seconde.

Pour Tertullien le plus grand ennemi de l'homme c'est le diable. Toutes les passions découlent de lui, toutes les pernicieuses influences auxquelles l'homme est soumis lui viennent de cet obstiné adversaire de Dieu. C'est lui qui a suggéré à l'homme la funeste pensée de s'égaler à Dieu et qui a jeté sur son âme d'origine divine le voile qui lui rend invisibles les splendeurs de la vérité; c'est lui, en un mot, qui entraîne l'humanité à se prosterner devant les idoles. C'est en cela que se résume l'œuvre de Satan et que consiste le principal titre de condamnation de l'humanité[1]. Or, plus l'homme s'éloigne de Dieu, plus il perd l'usage de sa liberté. Mais ce qui vient de Dieu ne peut périr; aussi malgré les liens qui l'enchaînent au mal, l'âme humaine se sent des aspirations vers le bien ou, tout au moins, gémit de son abaissement. Mais la lutte n'est pas possible, l'ennemi est trop fort. Tel est l'état de l'homme : esclave il ne peut s'affranchir. C'est en cela que la Rédemption devient nécessaire. Mais si le diable est fort contre lui, il n'est cependant pas une puissance rivale de Dieu, et, quelle que soit son influence sur l'humanité, ce n'est que pour servir les desseins de l'Éternel qu'il obtient le droit de l'exercer[2]; et si Dieu lui donne d'être l'instrument dont il se sert pour éprouver la foi des fidèles, d'un autre

[1] « *Principale crimen generis humani, summus sæculi reatus tota causa judicii, — idolatria.* » *De idol.*, 1.

[2] « *Propter probationem fidei necessariam iniquitatem .... non patrocinium . .. sed ministerium.* » *De fuga*, 2.

côté il donne à son Fils le pouvoir de les protéger. C'est en cela que la Rédemption devient possible. Une lutte s'engage donc entre le Fils de Dieu et le prince des ténèbres, lutte dont l'issue ne saurait être douteuse. Cette lutte et la victoire du Sauveur sont plusieurs fois catégoriquement affirmées. « Nous sommes délivrés par lui de ce qui nous retenait esclaves, de la puissance du démon, dominateur du monde, arrachés à la puissance du péché [1]. » Les prophètes ont annoncé cette lutte et cette victoire. Le chemin dont parle Esaïe est la foi qui nous mène à Dieu ; il est occupé et défendu par le diable, et Jésus-Christ est l'épée victorieuse qui a tué le dragon et rendu libre et praticable la voie qui mène à Dieu [2]. Ce n'est pas en vain que le serpent d'airain de Moïse nous est donné comme image de la délivrance en Christ ; c'est qu'en effet le Sauveur devait nous délivrer de la puissance des serpents, c'est-à-dire du diable et des puissances des ténèbres [3].

Ainsi Christ nous soustrait à la puissance de Satan. Comment nous délivre-t-il ? Quelles sont les armes dont il se sert dans la lutte ? En un mot, comment la Rédemption s'accomplit-elle ? A cette question il nous sera impossible d'obtenir de notre auteur une réponse précise. Nous le voyons, en effet, attribuer la Rédemption tantôt à l'incarnation de Christ, tantôt à sa mort,

[1] « *Potestatibus angelis mundi tenentibus, spiritalibus nequitiæ.* » *De fuga*, 12. — « *Tenebris hujus ævi.* » *Ibid.* — « *Captivitate sæculi.* » *De idol.*, 18.

[2] *Esaïe* XXXV, 8, *sqq.* ; XXVII, 1. « *Jam tunc eidem viæ, id est, fidei, hanc evacuationem et subjectionem bestiarum pollicetur* (*machæra*). » *Adv. Marc.* IV, 24.

[3] « *Dominicæ crucis, a serpentibus, id est ab angelis diaboli, liberaturæ nos* ». *De idol.*, 5.

à l'une et à l'autre à la fois et parfois même à sa résurrection. Il lui arrive d'insister sur l'incarnation qui lui paraît être un des moyens, sinon le moyen unique, de la Rédemption[1]. C'est pour rendre notre délivrance possible que Jésus-Christ a pris un corps humain; c'était là l'unique moyen de salut, dit-il, en opposition au docétisme des hérétiques; l'incarnation du Fils de Dieu était nécessitée par l'anéantissement de la chair de l'homme, c'était la chair qui devait affranchir la chair[2]. Il insiste encore davantage sur la mort de Christ. Elle lui paraît indispensable à l'accomplissement de son œuvre rédemptrice. Dans plusieurs passages il semble l'indiquer comme le but de sa venue et comme nécessaire au salut de l'humanité[3]. Mais ce n'est là que l'affirmation d'un fait, sans qu'aucune explication montre le rapport direct entre la mort de Christ et le salut des hommes. Elle est à ses yeux un acte de souveraine grandeur[4] et non pas une simple conséquence de l'incarnation (le Sauveur aurait pu, comme Enoch et Élie, être enlevé au ciel sans passer par le sépulcre), elle devient le but suprême de l'apparition ici-bas du Fils de Dieu. Aussi Tertullien ne met-il aucune borne à son emportement contre ceux qui nient la réalité de cette mort. « Toute l'œuvre de Dieu est donc renversée, la valeur et l'avantage du nom chrétien n'existent plus si

[1] « *Ut nativitatem nostram nativitate sua reformaret.* » *Adv. Marc.* III, 19.

[2] *De carne Christi*, 14. — *Ibid.*, 16.

[3] « *Taceo quod figitur; in hoc enim venerat.* » *De pat.*, 3. — « *Summum fundamentum Evangelii constituens et salutis nostræ* ». *Adv. Marc.* III, 7.

[4] « *Novam gloriam et potestatem et sublimitatem suam in humero extulit.* » *Adv. Jud.* 10.

tu nies, ô Marcion, la mort de Christ que l'apôtre proclame comme le fondement de notre salut et de sa prédication[1]. » Pour lui, c'est fermer les yeux à l'évidence que de nier cette mort. Il en voit partout le type et le symbole. Le patriarche Jacob, bénissant ses enfants par l'imposition des mains mises en croix; Moïse, priant les mains élevées; le prophète Élisée, faisant plonger avec un morceau de bois un outil de fer qui surnage; tout lui annonce la mort de Christ. De même que la condamnation est venue d'un arbre, celui de l'Eden, de même la croix, un autre arbre, sera le triomphe de Christ et l'instrument du salut de l'homme. Il est si convaincu de la nécessité de cette mort, qu'il n'hésite pas à admettre que le cri du Sauveur mourant : « Mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ! » exprime réellement que dans ce moment suprême Dieu avait abandonné le Fils, retiré de lui son Esprit, sans quoi la mort n'eût pu l'atteindre[2]. La nécessité du sacrifice sanglant du Calvaire est assez accentuée chez Tertullien pour qu'il soit permis de penser qu'il attache aux souffrances du Seigneur une vertu bienfaisante pour l'humanité. Aussi les expressions de « rachat par le sang de Christ, » que nous avons eu lieu de citer, nous paraissent-elles présenter un des côtés de sa pensée. Mais ces expressions ont le défaut, comme tout le reste, de n'être que des affirmations, de ne s'appuyer sur aucune preuve, de n'être accompagnées d'aucune explication. Nulle part, en effet, il ne nous dit comment ce sang nous rachète, comment cette mort nous sauve. Dans l'appréciation de cette

[1] *Adv. Marc.* III, 8.

[2] *Adv. Prax.* 30.

mort au point de vue du résultat, quand il signale les bienfaits dont elle est pour nous la source, il existe chez lui des contradictions telles que ces déclarations ne peuvent nous éclairer sur ses opinions.

Il est un troisième fait que Tertullien mentionne comme nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre du salut, c'est la résurrection. Si la passion était nécessaire pour nous soustraire à la puissance de la mort, la résurrection n'était pas moins indispensable pour nous rendre à la vie. Il la représente non-seulement comme un gage, mais encore comme une condition de notre résurrection d'entre les morts[1].

Mais si nous ne pouvons apprendre tout ce que pense Tertullien, du moins pourrons-nous nous éclairer sur ce qui lui demeure étranger, connaître ce qu'il ne pense pas. On pourrait induire de quelques passages qu'il professait, relativement à la Rédemption, des croyances qui en réalité lui sont complétement étrangères. Souvent, en effet, il cite des paroles de l'Écriture dont on s'est servi plus tard pour étayer des opinions dogmatiques totalement inconnues à notre auteur. Dans ses discussions avec les hérétiques, il puise quelquefois dans les saints livres des passages qui vont au delà de sa pensée parce qu'ils ne s'y rapportent qu'en partie, et qui ne feraient qu'égarer celui qui voudrait s'en servir pour approfondir ses opinions[2].

[1] *Nec mors nostra dissolvi posset nisi Domini passione, nec vita restitui sine resurrectione ipsius. De bapt.*, 11.

[2] Tertullien s'appuie sur certaines déclarations scripturaires qui le servent momentanément, mais sans en approfondir la portée, ni en prévoir les conséquences possibles. Voir principalement, dans la controverse avec Marcion, les nombreuses citations de Paul, dont un grand nombre touchent incidemment à la question qui nous occupe. *Adv. Marc.* V.

Il ne faut pas non plus se laisser tromper par quelques expressions passées plus tard dans le langage théologique et employées pour désigner des idées orthodoxes. Nous voulons parler principalement des mots de « sacrifice, d'expiation, de victime, » qu'il emploie, et du terme de « satisfaction » qu'on trouve chez lui pour la première fois. S'il parle d'expiation et de satisfaction, ce n'est pas Jésus-Christ qui est la victime expiatoire, qui satisfait à la justice de Dieu ; dans sa pensée, c'est le pécheur lui-même qui doit expier ses péchés et donner satisfaction par la pratique des vertus. Nous aurons à revenir sur ce point dans la seconde partie de notre travail. Du reste, l'auteur prend soin lui-même de nous prémunir contre toute fausse interprétation. S'il cite, par exemple, le passage d'Ésaïe (LIII, 4) « il a porté nos langueurs » comme une preuve de l'efficacité de la mort de Christ pour le salut, il se garde bien de l'interpréter dans le sens de la substitution de Jésus à la personne du pécheur, et il nous met en garde contre toute méprise à ce sujet[1]. S'il admet, comme nous l'avons vu, que le Sauveur a été réellement abandonné de Dieu, au moment de sa mort sur la croix, ce n'est que pour prouver à Praxéas que le fils seul a souffert et seulement l'être humain en lui. Il est également éloigné de croire que Jésus ait été sous le coup de la malédiction de Dieu, à cette heure suprême, à la place des pécheurs qui l'avaient encourue. La parole de malédiction prononcée contre « quiconque pend au bois » ne saurait frapper que le coupable ; Christ ne l'est pas[2]. S'il est

[1] « *Portare græci etiam pro eo solent ponere, quod est tollere.* » *Adv. Marc.* IV, 8.

[2] *Adv. Jud.* 3.

maudit au milieu des hommes, ce n'est pas du ciel que part la malédiction, mais de la foule insensée qui crucifie l'innocent[1]; et le mot de « victime » est toujours amené par la liaison des images plutôt que par la suite des idées de l'auteur. Tel est le sens de ces expressions dont plus tard s'est servie l'orthodoxie. Comme c'est Tertullien qui les a le premier employées, il faut reconnaître, qu'en les lui empruntant, on les a détournées de leur sens primitif, et appliquées à des idées dogmatiques auxquelles leur auteur n'avait jamais songé. On s'explique leur présence dans les écrits de ce Père, en même temps que leur usage postérieur par le fait qu'elles sont d'origine Paulinienne, et que « les enseignements de Paul, bien que depuis longtemps oubliés et surtout incompris, n'en avaient pas moins laissé dans le vocabulaire de l'Église un grand nombre de formules auxquelles on revenait souvent, mais sans que leur usage inclût l'adoption consciente des vues du grand apôtre[2].

On le voit, Tertullien n'a pas au sujet de la Rédemption un système organisé et logiquement construit. L'œuvre de Christ se présente à lui sous diverses faces, selon le point de vue duquel il l'examine. Il en reconnaît tous les avantages pour l'humanité, on voit qu'il est profondément convaincu de l'excellence et de la révélation chrétienne, on sent qu'il est pénétré de la nécessité et de l'importance de la venue de Jésus-Christ; aussi ne songe-t-il qu'à en appliquer le bénéfice aux croyants, et à faire partager à ses contemporains les espérances élevées que l'Évangile lui a fait concevoir.

[1] *Adv. Marc.* III, 18.
[2] Réville, *Revue de théol.*, déc. 1857.

Quant à approfondir l'œuvre en elle-même, à en étudier la nature, les moyens et les divers moments, il ne paraît pas y avoir songé. Les questions que l'Église s'est posées plus tard, les problèmes qui l'ont occupée et divisée à des époques de spéculation et de systèmes, n'ont point existé pour Tertullien, dans un temps de luttes où il fallait avant tout défendre le christianisme contre les attaques du dehors et contre les dangers dont le menaçaient au dedans des penseurs aux conceptions encore entachées d'éléments païens. Le champ de sa pensée a été limité aux exigences de son époque; pressé du besoin de maintenir les croyances adoptées dans l'Église, son ardente activité l'a porté toujours en face du danger qui les menaçait; il se trouve partout où un point est attaqué, une position menacée; et il songe moins à approfondir certains dogmes qu'à affermir ceux qu'on cherche à ébranler, à soulever des problèmes qu'à résoudre ceux qui sont déjà posés.

Mais, quelle que soit sa manière de voir au sujet de l'œuvre de Christ, voyons quels en sont pour lui les résultats. — Tertullien se représente la Rédemption comme un rétablissement. Le résultat de la venue du Sauveur a été de ramener toutes choses à leur point de départ, de remettre l'humanité dans son état normal changé et disparu depuis la chute du premier homme. Il s'appuie d'un passage de Paul (Éphés. I, 10), considérant que les paroles de l'apôtre « tout réunir en Christ, » expriment le rétablissement de toutes choses dans leur état primitif[1]. C'est aussi dans ce sens qu'il explique la pa-

[1] « *Ideo in Christo omnia revocantur ad initium .... et postremo totus homo in paradisum revocatur ubi ab initio fuit.*» *De monog.*, 5. « *Ad initium redigere .... ab initio recensere omnia in Christum.*» *Adv. Marc.* V, 17.

rabole de l'Enfant prodigue, dans un passage qui ne laisse aucun doute à cet égard. Celui-ci, qui représente les païens revenus à la connaissance et au culte du vrai Dieu, reprenant les habits insignes de sa condition passée, est l'image de ce rétablissement de l'homme dans son état premier qu'Adam avait perdu par sa transgression[1].

Christ est donc venu rétablir l'homme dans la condition que le péché avait fait disparaître, et c'est en lu que l'humanité retrouve ce qu'elle avait perdu en Adam. La Rédemption n'aurait donc pour effet, en ce qui regarde le péché, que d'effacer la tache originelle. L'importance que Tertullien donne aux œuvres autorise à penser que c'est à ce résultat positif que se réduit la Rédemption, les œuvres pouvant et devant satisfaire pour les péchés commis depuis le baptême. Jésus, il est vrai, nous délivre du joug de Satan, de la puissance du mal, et nous donne une loi plus facile à accomplir. Tertullien nous l'a dit. Mais son œuvre se bornerait-elle là? Ce joug avilissant qui pesait sur l'homme a laissé sur ses épaules une marque de servitude; l'homme porte encore les traces de sa condition passée; il ne lui suffit pas d'être délivré, il faut encore que l'esclave soit élevé à la dignité d'homme libre, que le pécheur soit régénéré. Ce côté de l'œuvre, Christ régénérateur, semble complétement inconnu à Tertullien; ses écrits ne nous représentent jamais le Fils de Dieu comme source et principe d'une vie nouvelle; il est Sauveur à divers titres, mais il ne nous est jamais donné comme régénérateur, tout au plus comme régénérateur de l'in-

[1] « *Vestem pristinam recepit, statum scilicet eum quem Adam transgressus amiserat.* » *De pudic.* 9.

telligence (*illuminator*). Il opère le salut de l'humanité en détruisant les obstacles qu'elle ne peut surmonter d'elle-même, en faisant disparaître les titres qui la condamnaient[1], mais c'est à l'homme à s'appliquer le salut, à s'en rendre digne par les mérites d'une vie toute chrétienne. Il est également impossible de découvrir aucune trace de la justification par Christ, de l'imputation aux hommes de la justice du Fils de Dieu. Il nous dit bien qu'il a sanctifié la vie humaine en s'y soumettant, mais cette sanctification s'applique surtout à la chair qu'il a revêtue ; et s'il a accompli la Loi dans toute sa teneur, s'il est le Juste par excellence, cette justice ne nous est nullement transmise, et c'est à l'homme à se justifier lui-même par les œuvres.

C'est, on le voit, un point de vue bien restreint et peu en rapport avec l'immensité de l'œuvre du salut opéré par Christ. Il y aura toujours dans ce point de vue une lacune à combler : si l'homme, naturellement enclin au mal, ne reçoit de la Rédemption d'autre bienfait que la remise des péchés antérieurs à sa conversion, et s'il est remis par là dans cet état qu'Adam avait avant sa chute, se trouvant alors dans les mêmes conditions que le premier homme et sollicité par les mêmes penchants, il devra nécessairement tomber comme lui. Le bienfait de la venue de Christ deviendra dès lors inutile. Tertullien semble avoir songé à cette lacune, et c'est peut-être pour la combler qu'il insiste sur la communication du Saint-Esprit promis aux fidèles, et qui doit régénérer le cœur du racheté et lui faciliter la voie de la sanctification.

[1] « *Titulos damnationis erasos.* » *De pœn.*, 7. — « *Donato chirographo mortis.* » *De pudic.*, 19.

Mais ce qui est pour Tertullien le résultat le plus important de la Rédemption, le bienfait le plus incontestable qu'elle procure, c'est la rédemption de la chair, et, comme conséquence, la résurrection des corps. C'est du moins sur ce fait qu'il insiste le plus, c'est l'idée qu'il développe le plus volontiers. Cette importance qu'il accorde à la rédemption de la chair se rattache à son opinion sur la résurrection des corps et est sans doute la conséquence de ses espérances millénaires.

Nous le savons, Tertullien insiste sur la nécessité de l'incarnation, précisément à cause du salut de la chair. Si Christ a dû revêtir un corps semblable au nôtre, c'est qu'il a fallu que la substance instrument, sinon cause du péché, fût rachetée par une substance de même nature [1]. Nous savons aussi qu'il admet en outre que Christ, en revêtant la nature humaine, lui a communiqué sa sainteté. Après le baptême, la chair n'est plus la même ; elle est transformée, purifiée par l'eau et par l'esprit. Aussi est-elle appelée dans l'Écriture « membres de Christ, temple de Dieu. » C'est qu'elle n'est plus la même ; plongée dans l'eau du baptême, elle a revêtu Christ [2]. Tertullien ne peut assez la relever ; ainsi transformée, elle participe à la Rédemption. A ses yeux, le salut serait incomplet et cette œuvre indigne de Dieu, si une partie de l'homme était seule

[1] « *Ob hoc igitur missum filium in similitudinem carnis peccati, ut peccati carnem simili substantia redimeret .... nam et hæc erit Dei virtus in substantia pari perficere salutem.* » *Adv. Marc.* V, 14.

[2] « *Ubi sermo Dei descendit in carnem .... quæ munditias suas aquis traderet, exindè caro quæcunque in Christo reliquas sordes pristinas solvit, alia jam res est, nova emergit .... ex aqua pura et Spiritu sancto.* » *De pudic.*, 6. — « *In Christum tincta, induit Christum.* » *Ibid.*

sauvée, si l'âme était destinée à la vie et le corps condamné à la mort éternelle [1]. Le corps et l'âme, unis dans la même œuvre, ne peuvent être séparés dans la récompense, et la Rédemption serait incomplète, inutile et manquerait son but, si elle ne s'étendait à cette chair, que Dieu aime malgré ses défauts et ses vices [2]. L'homme tout entier a péri par la chute, l'homme tout entier est sauvé par la Rédemption, et si la justice de Dieu l'a condamné corps et âme, sa miséricorde le sauve de même. La chair a eu sa part dans la première faute, elle doit aussi avoir sa part dans la récompense; et que le péché vienne du corps ou de l'âme, ou de l'un et l'autre à la fois, ce qui est certain, c'est que l'un et l'autre étaient condamnés, et que, puisque Christ est venu sauver ce qui était perdu, le salut doit embrasser l'une et l'autre substance [3]. Que deviendrait, en effet, le bienfait de Dieu sans le salut de la chair? Mieux vaudrait encore cette existence terrestre que nous goûtons par les organes du corps, aussi bien que par les facultés de l'âme, qu'une vie à venir dont l'âme seule aurait la jouissance; et ce serait une peine plutôt qu'une délivrance, un châtiment plutôt qu'un bienfait, de ne ressusciter qu'en partie [4]. Tertullien va plus loin. Qu'est-

[1] « *Quam indignum Deo dimidium hominem redigere in salutem.* » *De res. carn.*, 34.

[2] « .... *etsi damnatam .... si hæc carni non accidissent, benignitas, gratia, misericordia .... vis Dei benefica vacuisset.* » *De res. carn.*, 9.

[3] « *Totum damnatum a creatore, totum a Deo optimo allectum.* » *Adv. Marc.* I, 24. — « *Totus itaque salvus fiet qui perit totus delinquendo.* » *De res. carn.*, 34. — « *Si totus homo perierat ex utraque substantia, totus homo salvus fiat necesse est.* » *Adv. Marc.* IV, 37.

[4] *Adv. Marc.* I, 24.

il besoin d'examiner la valeur de la chair aux yeux de Dieu ? Elle est en définitive la base du salut, puisque ce n'est que pendant le temps de son union avec le corps que l'âme peut espérer de l'obtenir. Les cérémonies usitées dans l'Église pour l'administration des sacrements en sont la preuve : c'est le corps qui est lavé dans l'eau du baptême, pour que l'âme soit purifiée des taches qui la couvrent ; c'est sur le corps qu'on applique l'onction d'huile qui consacre l'âme ; l'imposition des mains voile le corps, pour que l'âme reçoive directement les rayons de la lumière divine ; et dans l'Eucharistie, la chair se nourrit du corps et du sang de Christ, pour permettre à l'âme de prendre en Dieu sa nourriture spirituelle [1].

Telle est, à ses yeux, l'importance de la Rédemption de la chair que, pour la prouver, il ne recule, comme on le voit, ni devant le paradoxe, ni devant des interprétations dans lesquelles l'imagination a la plus grande part. Et ce ne sont pas seulement les cérémonies du culte qu'il invoque, la Bible lui fournit des arguments en faveur de sa thèse favorite. En général, il applique à la résurrection corporelle les images qui se rapportent à la mort et à la résurrection spirituelle. La vision d'Ezéchiel (Ez. XXXVII) est pour lui le symbole et l'annonce de la résurrection de la chair [2]. L'image que saint-Paul tire de la cérémonie du baptême, être enseveli avec Christ pour ressusciter avec lui en nouveauté de vie, est interprétée dans le sens matériel ; et il relève avec soin, comme une nouvelle preuve, les paroles de l'apôtre « ô mort où est ton aiguillon ! » car si la mort

[1] *Caro salutis est cardo, etc. De res. carn.*, 8.
[2] *De res. carn.*, 30, *sqq.*

est désormais impuissante, c'est contre la seule chose qu'il lui fût possible d'atteindre, à savoir le corps[1]. La comparaison typique des deux Adam devient simplement l'image de la preuve de la mort et de la résurrection physiques[2]. Aussi considère-t-il la résurrection de Christ comme un gage de la résurrection de nos corps plutôt que comme un gage de notre passage de la mort à la vie éternelle[3].

Nous voyons persister ces tendances matérialistes que nous avons déjà eu occasion de remarquer. Tertullien redoute l'anéantissement de son être physique, et ce n'est pas à ses yeux un des moindres bienfaits de la Rédemption que d'assurer au chrétien dans une autre vie la persistance de son corps transformé, l'immortalité pour son être tout entier. Le prix inestimable qu'il y attache nous paraît être le résultat d'un sentiment personnel et nullement exagéré par l'opposition qu'il rencontre sur ce point.

II.

ŒUVRE DE L'HOMME.

Si Tertullien s'est peu occupé d'analyser et d'approfondir l'œuvre rédemptrice de Christ, c'est que sa pensée s'attachait surtout à l'homme. Pour lui la Rédemption est un fait qu'il considère moins que le résultat qu'il produit. L'important n'est point de sonder les mystères de la miséricorde divine, mais de profiter de

[2] *De res. carn.*, 47.

[3] *De res. carn.*, 53.

[1] «*Resurrexit, non tam Christus in carne, quam caro in Christo.*» *De res. carn.*, 48.

cette miséricorde, de s'en approprier le bienfait. Il s'agit moins de raisonner que d'agir, et c'est vers l'action qu'il veut pousser les chrétiens. Voyons quel rôle il accorde à leur activité.

Nous avons vu qu'il considère la nouvelle Alliance comme une législation nouvelle que les chrétiens ont le devoir de respecter et à laquelle ils se doivent soumettre au même titre que les Israélites obéissaient à la loi de l'Ancien Testament. On comprend dès lors de quelle importance seront pour lui les actes légaux, combien il doit regarder comme coupable toute violation de la loi, et par suite, combien l'observation des préceptes, le zèle à s'acquitter de ses devoirs doivent lui paraître des œuvres agréables aux yeux de Dieu. Aussi le voyons-nous toujours insister sur le mérite des œuvres. Par elles l'homme obtient, nous dirions même conquiert le salut[1]. La loi plane au-dessus de lui, le domine, et il doit l'observer avec crainte et tremblement. Ce n'est pas l'amour qui peut l'amener captif au pied du trône de miséricorde, c'est la crainte de Dieu offensé qui doit produire en lui une salutaire repentance et le faire marcher droit[2]. L'homme peut *faire* son salut, telle est la pensée de Tertullien, et il le fera au moyen des œuvres. Le péché constitue une dette envers Dieu[3]; Dieu se présente comme un créancier qu'il faut satisfaire, aussi l'expression de « *satisfacere Deo* » est-elle constamment appliquée à l'effet du mérite des œuvres[4]. Ces actes de-

[1] *Habens legem et salutem de observatione legis.* » *De præsc. hæret.*, 14.

[2] « *Timor fundamentum salutis.* » *De cult. fem.*, II, 2. — *De pœn.*, 6.

[3] *De orat.*, 7, à propos de Matth. XVIII.

[4] « *Domino offenso satisfacere.* » *De pœn.*, 10, *etc.*

viennent une véritable satisfaction et expient réellement les péchés, et ce n'est que lorsque la justice divine sera satisfaite par cette expiation que le chrétien pourra jouir du bonheur réservé aux justes. Cette expiation est nécessaire, et celui qui ne s'y soumet pas dès cette vie devra se purifier après sa mort dans le séjour des âmes (*in inferis*) avant la résurrection, qui n'aura lieu qu'à ce prix[1]. On pressent le purgatoire. C'est un vrai mérite que les œuvres nous constituent auprès de Dieu et suivant lequel chacun sera rétribué; car, s'il y a plusieurs demeures dans la maison du Père, pourquoi ces degrés sinon pour être le prix des différents mérites[2]? Et la différence des récompenses ne consiste pas seulement dans la somme des biens départis, mais encore dans l'entrée en jouissance, dans la prise de possession de ces biens, car la résurrection sera plus ou moins avancée ou retardée suivant les mérites de chacun[3].

Les œuvres sont donc toutes-puissantes devant Dieu et confèrent à leurs auteurs non-seulement un titre à une récompense, émanant de sa bonté, mais encore lui constituent un droit devant sa justice. Mais quelles sont les œuvres que Tertullien recommande et quels mérites particuliers attribue-t-il à chacune d'elles?

La première condition pour participer aux bienfaits de la Rédemption c'est le Baptême. Tertullien compare la mort de Jésus-Christ à l'eau dont Moïse désaltéra les Israélites au désert, et représente le Sauveur comme venant apporter au monde la vie que le péché a étouffée

[1] *De animâ*, 58. — *Adv. Jud.* 14.

[2] *Contra gnost.*, 6.

[3] *Sanctorum.... pro meritis maturius vel tardius resurgentium. Adv. Marc.* III, 24.

dans le cœur de l'homme, satisfaire à cette soif de justice qui dévore l'âme du pécheur. On se rappelle à cette image les déclarations du Sauveur à la Samaritaine ; mais Tertullien la poursuivant dévie tout à fait du sens de la parabole : cette eau vivifiante n'est plus la parole de Christ, c'est l'eau du baptême, laquelle nous communique une nouvelle vie[1]. En somme, le baptême applique au néophyte le bienfait de la Rédemption qui consiste, nous l'avons vu, à replacer l'homme dans cet état d'innocence qui précéda le premier péché. Son effet est de le laver de ses souillures et de le rendre par là propre à la vie éternelle. Il est une nouvelle naissance et non pas seulement le symbole d'une naissance spirituelle, et ce n'est qu'après avoir été baptisé que le chrétien peut espérer le salut. La peine que Tertullien se donne pour relever l'élément qui sert au baptême montre l'importance qu'il attache à ce sacrement ; l'élément liquide est une des premières œuvres sorties des mains du Créateur et c'est sur les eaux que flottait l'esprit de Dieu avant l'organisation de la matière ; pourquoi s'étonner alors que l'eau puisse communiquer la vie spirituelle? Du reste, cette vertu spéciale lui est transmise directement ; par l'invocation du nom de Dieu il s'opère un changement miraculeux dans la substance même de l'eau baptismale, elle reçoit une vertu sanctifiante qui se communique au néophyte par l'immersion. Semblable aux eaux de Béthesda, mais bien supérieure en vertu, elle est un remède pour l'âme et procure le salut en détruisant l'empire de la mort et rétablissant l'homme dans son état primitif.

[1] *Adv. Jud.* 13.

L'homme ainsi purifié est désormais apte à recevoir le Saint-Esprit. Cette vertu n'est du reste communiquée à l'eau que par la mort et la résurrection de Christ, et le baptême chrétien diffère essentiellement de celui de Jean-Baptiste, qui n'était qu'une préparation. Mais, demandera-t-on, comment s'opère ce phénomène, puisque l'eau ne touche que le corps et que c'est l'âme qui est souillée ? Tertullien n'est pas embarrassé : c'est par une réaction de l'un sur l'autre. De même que l'âme a communiqué sa condamnation à la chair, de même celle-ci réagissant, fait l'âme participante de cette ablution[1].

Le baptême nous lave de nos péchés, mais son efficace se borne là; il n'agit que pour le passé, et si son action est en rapport avec la conduite postérieure du chrétien, c'est pour le frapper d'une réprobation plus grande quand il est coupable, pour le soumettre avec plus de rigueur à la loi[2]. C'est par lui-même que l'homme se purifiera des fautes commises depuis le baptême, les œuvres lui en donnent le moyen.

Parmi ces œuvres, en première ligne se place la Repentance, agréable à Dieu, qui la préfère à la mort du pécheur. Il l'a toujours recommandée aux Israélites par la bouche de ses prophètes et il a voulu que le baptême de repentance précédât le don de la grâce promise et préparât, en purifiant le cœur de l'homme, une demeure nette au Saint-Esprit. Elle est donc une prépation au salut. Il faut ajouter qu'elle ne doit pas se borner à un simple sentiment, elle doit se produire au-

[1] *De bapt.*, 1, 3, 4, 5, 9.

[2] « ... *A quo* (*baptismo*) *solvuntur alligata retro delicta, et alligantur quæ non fuerint soluta.* » *De pudic.*, 21.

dehors par la confession à Dieu d'abord, ensuite par des actes, et doit toujours être suivie d'un changement dans les dispositions et la conduite du chrétien. A ces conditions elle donnera le salut[1]. C'est ce changement et les actes qu'il produit qui lui donnent son prix, et c'est alors qu'elle devient la Pénitence et peut satisfaire pour les péchés. Dans son traité spécial sur cette matière, Tertullien fait de la pénitence non pas une condition, mais un moyen, presque l'unique moyen de salut. Les actes de contrition, la mortification de la chair ont le pouvoir non-seulement d'apaiser Dieu et de le disposer au pardon, mais encore de soustraire légalement le pécheur aux coups de sa justice[2]. La pénitence peut satisfaire à la justice divine, elle est comme un paiement de la dette contractée par la transgression de la loi. Le baptême n'est efficace que pour effacer les péchés déjà commis, il est le sceau de la foi, mais celle-ci ne commence qu'avec la pénitence et n'a de prix que par elle[3]. La foi est en effet insuffisante pour la justification, et bien que Jésus-Christ ait dit à la pécheresse repentante: «Ta foi t'a sauvée,» il n'a pas voulu déclarer par là que le salut fût le fruit de la foi seule, car si la foi a justifié la pécheresse, c'est par la pénitence[4]. L'importance exagérée qu'il accorde à cette œuvre ne nous paraît pas affaiblie par quelques déclarations positives du traité *De pudicitiâ*, qui affirment

[1] « *Ubi emendatio nulla pœnitentia necessario vana.... caret fructu suo.... id est homini saluti.* » *De pœn.*, 2.

[2] *Pœnitentia Deus mitigatur.... Temporali afflictatione æterna supplicia non dicam frustrata, sed expurgata.* » *De pœn.*, 9.

[3] *De pœn.*, 5 et 6.

[4] « *Per pœnitentiam ex fide justificatam... peccatricis pœnitentia secundum creatorem meruerit.* » *Adv. Marc.* IV, 18.

son impuissance pour effacer certains péchés, l'adultère par exemple. Dans ce traité spécial, Tertullien nous paraît en effet avoir été entraîné par l'horreur qu'il a de ce crime et la crainte qu'il en veut inspirer, plutôt que guidé par ses idées propres.

Un des actes de pénitence que Tertullien recommande plus particulièrement, c'est le Jeûne. Il nous réconcilie avec Dieu, dont il apaise la colère, et efface nos péchés. C'est par le jeûne que les Israélites repentants firent souvent oublier leurs fautes, et que Nébucadnétzar et Ézéchias purent apaiser l'Éternel et mériter encore ses faveurs [1]. C'est par l'incontinence que le péché s'est introduit dans le monde, Dieu a voulu qu'il pût être expié par un moyen de la même nature, que le jeûne ranimât ce que la gourmandise avait étouffé [2]. Mais alors que devient le sacrifice de Christ? que devient le baptême lui-même, s'il peut être remplacé par le jeûne qui produit les mêmes effets? A la vue de ce parallélisme, l'introduction du péché dans le monde par la gourmandise et son expiation par l'abstinence, on se rappelle celui que Paul établit entre Adam, introducteur de la mort, et Jésus-Christ, auteur de la vie. Le premier terme se retrouve dans les deux, mais combien le Père est loin de l'apôtre dans l'appréciation du second terme! Même origine du péché, mais quelle différence dans la manière d'en éviter les suites! Les mérites du jeûne ne se bornent pas là: par lui nous obtenons de Dieu des faveurs extraordi-

[1] « *Jejunium etiam iratum Deum homini conciliat.* » *Adv. Psych.*, 7. — *De pat.*, 13.

[2] « *Ut homo per eandem materiam caussæ satis Deo faciat per quam offenderat... atque ita salutem æmulo modo redaccenderet inedia, sicut extinxerat sagina.* » *Adv. Psych.*, 3.

naires, miraculeuses même, des dons spirituels de l'ordre le plus élevé[1]. — La prière est aussi présentée comme moyen de satisfaction, et comparée à une victime agréable à Dieu et éminemment propre à l'apaiser[2].

Mais le moyen de salut le plus puissant, le plus infaillible, celui qui peut remplacer toûs les autres, c'est le Martyre. Aucun péché ne saurait lui résister; il peut tout compenser, car Dieu accorde tout en retour du sang versé pour son nom[3]. Si les persécutions sanglantes déciment l'Église, c'est un don de Dieu fécond pour le salut. C'est une lutte qu'il a permise, afin que l'homme puisse vaincre son ennemi. La foi nous a déjà retirés des mains de Satan, Dieu nous donne maintenant l'occasion de triompher de lui, de le fouler aux pieds par notre propre mérite. C'est une issue nouvelle qui nous est ouverte, un dernier et infaillible moyen mis à notre disposition de nous laver de toute souillure, après lequel rien ne pourra plus nous être reproché. Bien supérieur au baptême, le martyre confère à celui qui le subit des grâces plus précieuses, car, si ce sacrement nous purifie de nos fautes, le martyre les blanchit. Il est lui-même un baptême qui consacre et valide le baptême d'eau, car, si celui-ci nous appelle au salut, celui-là consomme notre élection[4]. Aussi, pendant que les âmes enfermées dans les enfers attendent le jour de la venue du Seigneur, celles des martyrs jouissent

[1] « *Non modo naturæ mutationem* (allusion à la grossesse d'Anne), *aut periculorum aversionem, aut delictorum obliterationem, verum etiam sacramentorum agnitionem* (comme Daniel), *jejunia de Deo merebuntur.* » *Adv. Psych.*, 7.

[2] *De orat. passim.*

[3] « *Omnia enim huic operi delicta condonantur.* » *Apol.* 50.

[4] *Contra gnost.*, 5, 6, 12. — *De baptismo*, 16.

déjà de la félicité céleste, car leur sang répandu pour la cause de Christ leur constitue un droit, celui de se voir ouvrir dès après la mort les portes du paradis [1].

Après ces déclarations, nous ne serons pas étonnés de voir la foi à peine signalée comme condition du salut. C'est à peine s'il en est question ; elle n'est jamais mentionnée qu'incidemment à propos des passages scripturaires cités pour les besoins de la controverse. Elle est loin, du reste, de se présenter chez notre auteur sous les traits qui la caractérisent dans le Nouveau Testament. Ce n'est point, comme dans saint Paul, cet abandon complet de la volonté propre, cette abdication de l'individualité dans la personne de Christ, ni, comme dans saint Jean, cette union mystique avec le Sauveur ; la foi semble se borner pour Tertullien à une simple croyance à la venue de Christ et à sa messianité, avec un élément de confiance dans ses mérites comme libérateur et révélateur. En l'envisageant de cette façon, ce n'est pas d'elle qu'il pourra faire découler le salut. Si Jésus-Christ a fait entendre à plusieurs de ses premiers disciples ces consolantes paroles : « Ta foi t'a sauvé, » ces mots sont moins une déclaration de l'efficace propre de la foi qu'une consécration du nouvel état des néophytes, un équivalent du baptême [2]. L'insuffisance de la foi est clairement affirmée à propos de la pécheresse justifiée en la foi, mais par les œuvres [3]. Quand Tertullien oppose à Marcion l'épître aux Galates, où Paul établit le salut par la foi, il va plus loin que sa pensée, en déclarant avec l'apôtre que

[1] *De animâ*, 55.
[2] *De bapt.*, 12, 13.
[3] *Passage cité de Adv. Marc.* IV, 18.

la loi est abrogée par l'Évangile et que le juste vivra par la foi, qui nous fait devenir enfants d'Abraham; la preuve c'est qu'il se contredit lui-même en prononçant la déchéance complète de la loi mosaïque, qu'il considère partout ailleurs comme obligeant les chrétiens[1]. Le témoignage de Paul n'est qu'une autorité qu'il oppose à son adversaire, sans qu'il y ait conformité de vues entre l'apôtre et le théologien.

Il n'y a plus de doute maintenant sur la valeur des termes qui sont passés de notre auteur dans le langage de l'orthodoxie. Si les mots sont les mêmes, la portée en est bien différente : la satisfaction est offerte à Dieu par le pécheur lui-même et non par la mort de Jésus-Christ. Ce n'est pas Jésus qui est une victime propitiatoire, mais l'homme lui-même, qui se donne en sacrifice par les mortifications de la chair, les privations et la prière. Tertullien est étranger à l'usage qu'on a fait plus tard de ces expressions, et c'est ici le cas de dire que certains dogmes de la même école lui sont demeurés également inconnus. Nous voulons parler principalement du dogme augustinien de la Prédestination. Celui qui recommande les œuvres avec tant d'insistance, ne peut les considérer comme inutiles ou impuissantes dans aucun cas, et puisque c'est d'elles que dépend le salut, il ne saurait faire de celui-ci l'objet d'une grâce spéciale, individuelle. Dieu l'accorde à tous sans exclusion de personne[2]; les dispensations de sa miséricorde sont les mêmes pour tous, tous sont soumis aux mêmes obligations, à tous s'adressent ses appels, ses exhortations et ses menaces, et c'est du

[1] *Adv. Marc.* V, 4.

[2] « *Absit ut dominus... dejicere sit consentiens.* » *De or.*, 19.

libre et volontaire consentement de chacun qu'il veut être obéi et servi[1]. Tertullien établit longuement le libre arbitre contre Marcion : c'est le choix libre de l'homme qui lui permet de se sauver, c'est sa volonté libre, le dirigeant dans le sens du bien et l'y maintenant, qui le rend vainqueur du mal. Et quel prix auraient les œuvres, si elles n'étaient le résultat de la libre détermination ? Aussi Dieu, en ouvrant la carrière à l'activité humaine, a-t-il laissé à l'homme le libre arbitre, qui lui permet de choisir, de lutter et de vaincre[2]. La part que notre auteur fait à cette faculté que Dieu a donné à l'homme de se décider entre le bien et le mal, nous semble même exagérée tant qu'il la laisse en dehors de l'action régénératrice de Jésus, car jusque-là (c'est ce qu'oublie Tertullien) c'est le plus souvent pour se diriger vers le mal que l'homme fait usage de sa liberté.

Après ce que nous venons de voir, la croyance calviniste de la Persévérance des saints et de l'inamissibilité de la grâce sont des idées que Tertullien ne doit pas même soupçonner. « On ne naît pas chrétien, on le devient, » dit-il quelque part ; et nul ne l'est véritablement que celui qui persévère jusqu'à la fin. La sanctification constante est la condition de le devenir parfaitement, et celui qui succombe aux faiblesses de la nature humaine dégénère, perd le résultat de ses efforts

[1] « *Nec alias totum ordinem disciplinæ per præcepta dispositum, avocante Deo et minante, exhortante nisi ad obsequium et ad contemptum libero et voluntario homini. Adv. Marc.* II, 5.

[2] « *Eadem arbitrii libertas et potestas (hominem) victorem efficit hodiè de eodem diabolo.* » *Adv. Marc.* II, 8. — « *Ut et homo, eadem arbitrii libertate elideret inimicum.* » *Adv. Marc.* II, 10.

et du bienfait de Dieu, et périt après avoir été sauvé[1].

Telle est l'importance que Tertullien accorde aux mérites des actes de l'homme, et le rôle capital qu'il leur donne dans l'œuvre du salut. La nouvelle alliance se présentant à lui comme une loi, il est naturel que cette manière de voir réagisse sur sa morale, et l'amène à prêter à l'activité humaine une si large part qu'elle réduit à rien, ou peu s'en faut, l'œuvre du Fils de Dieu. Mais s'il est conséquent dans son point de vue, il n'en est pas moins en désaccord avec lui-même et avec les croyances qu'il professe à d'autres endroits. Que devient, en effet, l'œuvre de Christ, sa mort et sa résurrection, si l'homme peut se sauver lui-même? Pourquoi Jésus-Christ a-t-il vaincu Satan, et nous a-t-il soustraits à la puissance de la mort, si le martyre nous permet d'en triompher nous-mêmes, et si « notre sang est la clef du Paradis?» N'est-ce pas là donner au sang de l'homme un prix au moins égal à celui du sang du Fils de Dieu? Accorder tant de pouvoir aux œuvres, leur reconnaître un tel mérite, c'est méconnaître l'esprit du christianisme et la grandeur bienfaisante de la Rédemption, et ce serait peut-être le cas de retourner contre Tertullien le reproche qu'il adresse lui-même à Marcion : « Toute l'œuvre de Dieu est donc renversée! »

Nous avons essayé de suivre notre auteur dans les différentes évolutions de sa pensée, et de saisir au passage quelques déclarations propres à nous fixer sur ses opinions. Nous l'avons vu considérer successivement,

[1] *Nemo christianus nisi qui ad finem usque perseveraverit.* » *De præs. hæret.*, 3. — « ... *Periclitaturam fidem, perituros plerosque, post salutem.* » *Contra gnost.*, 6.

Jésus-Christ comme révélateur, comme libérateur et rédempteur, sans que les aspects divers sous lesquels il envisage l'œuvre du Fils de Dieu, se trouvent reliés entre eux et réunis dans un point de vue d'ensemble. Les résultats de l'œuvre ne sont pas mieux définis, et dans cette étude on ne peut recueillir que des indications sur sa manière de penser, loin de pouvoir en tirer un système qui n'existait pas assurément dans son esprit. L'œuvre même de la Rédemption le préoccupe peu; c'est pour lui un fait que les Écritures annoncent ou confirment à chaque page, et, convaincu des avantages qu'elle procure à l'humanité, c'est sur celle-ci qu'il reporte toute son attention. Pour lui la Rédemption se résume en ceci : l'homme a péché, et le péché est digne de mort; son état de péché dégradant sa nature, le tenait à jamais éloigné de Dieu, et il était condamné sans espoir de relèvement ni de pardon. Mais il reste en lui un germe divin qui ne saurait périr et qui ne demande qu'à être fécondé pour rendre le salut possible. La miséricorde de Dieu intervient et Christ, en réunissant en lui les deux natures, devient un trait-d'union entre Dieu, justice et amour, et l'humanité pécheresse et repentante. L'abîme qui les séparait est désormais comblé, et l'homme rétabli dans ses prérogatives n'a plus à craindre la condamnation. En présence de cet inestimable bienfait, de ce passage de la mort à la vie, Tertullien ne s'occupe pas de sonder les mystères de l'œuvre de Dieu; il est sauvé, et lui pécheur, lui païen, devient enfant d'Abraham et héritier des promesses de l'Éternel. Un condamné reçoit sa grâce et voit se rouvrir plus belle devant lui l'existence qu'il croyait perdue; son premier soin sera-t-il

de s'informer des moyens mis en œuvre pour son salut, et ne se sentira-t-il pas plutôt pénétré de reconnaissance et prêt à tout faire pour l'amour de son sauveur? C'est là le sentiment qui s'empare de Tertullien, et, comme le sentiment du péché et de son indignité, persiste au fond de son cœur, il porte toute son attention vers l'action, afin de se rendre digne de la grâce qu'il a reçue. De là son ascétisme sévère, sa préoccupation constante de l'activité humaine, de la sanctification du chrétien. De là aussi peut-être cette tendance légale que nous avons constatée, et qui persiste à travers les évolutions de sa pensée théologique. A côté se place un réalisme presque grossier, mais qui ne l'empêche pas de s'élever parfois aux conceptions les plus hautes de la pensée chrétienne. Du reste, comme nous l'avons dit, sa préoccupation se borna aux besoins de son époque, époque d'activité et de luttes, et de ce côté Tertullien fut comme un vaillant soldat, toujours sur la brêche. Ses écrits portent l'empreinte de ces temps et en résument le caractère; controverse et édification, tels sont les deux pôles de son activité; défendre ce qui était attaqué, fortifier les croyances de l'Église et faire avancer ses membres dans la sanctification, tel fut le but constant de ses efforts. Dans l'une ou l'autre de ces sphères, il pourra bien se contredire, et, cédant au besoin du moment sans se préoccuper d'une vue d'ensemble, être inconséquent avec lui-même; mais peu importe, le danger presse, qu'il vienne du dehors ou du dedans, du paganisme et de l'hérésie ou du relâchement, il faut combattre; la vérité est assez forte pour triompher par elle-même de ces contradictions, et elle n'est pas responsable des moyens employés à

son service. Sans vouloir justifier Tertullien, et encore moins lui faire un mérite de ses défauts, nous devons constater les causes de ce manque de système, de ces incohérences que nous avons signalées, et qui, si elles sont une difficulté dans l'étude de ce Père, ne sauraient porter atteinte à son mérite comme penseur, ni amoindrir l'intérêt constant que présente la lecture de ses ouvrages.

Vu, le Président de la soutenance,
BRUCH.

Permis d'imprimer.
Strasbourg, le 14 décembre 1860.
Le Recteur, DELCASSO.